

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt et le 4 septembre à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle « La Ruche de Candy » sous la présidence de Monsieur Patrice MALCHERE, Maire (lieu choisi compte-tenu des contraintes sanitaires liées au COVID)

### **Membres présents :**

Patrice MALCHERE, Yolande CLEMENT, Françoise LE MER, Philippe GUILLEMET Gilbert HOURMANT, Estelle BERTÉE, Fabienne COTTÉ, Caroline MAILLARD, Martine ROSSIGNOL Laëtitia SALINGROD, Fabien BARCQUE, Gilles BOUCHÉ, Philippe GUITTON, Gérard LENFANT, Sylvain MARTIN.

**Secrétaire de séance :** Yolande CLEMENT

*Nb de Mb afférent au CMI*                      15                      *Convocation :* 19/08/2020  
*Nb de Mb en exercice*                      15                      *Publication :* 11/09/2020  
*Qui ont pris part à la délibération*    15

## **FINANCES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT</b>				<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépense</b>		<b>Recette</b>		<b>Dépense</b>		<b>Recette</b>	
Compte	Montant	Compte	Montant	Compte	Montant	Compte	Montant
615221 Ent bâtiments	5700	7381 Dt de mutation	26610	2151 Voirie	35300	13251 Dotation CAPF	14690
673 Titre annulé	300					21 Vir du Fonct.	20610
23 Vir → investissement	20610						
<b>TOTAL</b>	<b>26610</b>		<b>26610</b>		<b>35300</b>		<b>35300</b>

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Dépense		Recette		Dépense		Recette	
Compte	Montant	Compte	Montant	Compte	Montant	Compte	Montant
				21533			
				Réseaux cablés	-135000		
				20422			
				Subv d'équip.	135000		
				21538			
				Autres réseaux	-230000		
				21534			
				Réseau d'électrification	230000		
<b>TOTAL</b>					<b>0</b>		

## TRAVAUX

### Travaux d'enfouissement des réseaux rue Laurent Poli Délégation de la maîtrise d'ouvrage au Syndicat d'Energie de Seine et Marne

Monsieur le Maire rappelle que la Municipalité s'est engagée à réaliser en 2021 des travaux d'enfouissement des réseaux rue Laurent Poli sur 180 ml aux abords de l'église Sainte Fare, inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Le dossier d'Avant-Projet-Sommaire établi par le S.D.E.S.M. a été transmis à chaque élu le 19 août pour étude.

Monsieur Le Maire expose le plan de financement :

Réseaux	Montant HT	Montant TTC	Financement Commune	Financement SDESM
BTA/HTA	79 162.00	94 994.40	23 749.00	71 245.40
Eclairage public	81 348.33	97 618.00	62 618.00	35 000.00
Communications	41 961.67	50 354.00	50 354.00	0
<b>TOTAL</b>	<b>202 472.00</b>	<b>242 966.40</b>	<b>136 721.00</b>	<b>106 245.40</b>

Considérant l'arrêté inter-préfectoral 2019 du 19 février 2019 portant modification statutaire du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne ;

Considérant que la commune d'Achères-la-Forêt est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne ;

Considérant l'Avant Projet Sommaire réalisé par le S.D.E.S.M. pour le projet d'enfouissement des réseaux rue Laurent Poli qui estime le montant des travaux comme suit :

- 79 162.00 € HT pour les réseaux BTA et HTA
- 81 348.33 € HT pour le réseau d'éclairage public
- 41 961.67 € HT pour le réseau des communications électroniques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le programme de travaux et les modalités financières.
- Transfère au S.D.E.S.M. la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés
- Demande au S.D.E.S.M. de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques dans la rue Laurent Poli
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux, jointe en annexe, ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution.

### **Travaux de vidéoprotection autour du complexe mairie-école-salles**

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019 le Conseil Municipal a donné son accord pour l'installation d'un système de vidéoprotection autour du complexe mairie-salles-école et ce après obtention des autorisation et subvention.

Monsieur Gilbert HOURMANT précise que ce projet se justifie par des dégradations et des tentatives d'intrusion fréquentes sur le site qui finissent par coûter cher à la collectivité. Il est bien entendu que les zones privatives qui pourraient être filmées seront masquées.

Par arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2020, la commune a été autorisée à exploiter le dispositif projeté et le dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a été déclaré complet le 7 août 2020.

Bien que le montant de la subvention ne soit pas connu (80 % sollicités pour un cout HT d'opération de 14 448.22 €), il a été décidé de réaliser les travaux en septembre : chantier du 16 au 24.

Pour mémoire les travaux sont réalisés par la société JR-VIDEOPROTECTION (77 Grez sur Loing) et 5 caméras « contexte » et une caméra LAPI sont posées

### **Travaux de voirie**

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été signée avec la C.A.P.F. pour aider à la reprise économique locale sur le territoire de Fontainebleau.

Après étude en commission des travaux, il a été décidé la réalisation des opérations suivantes :

- Réfection des rues des Vaublas et du Colonel Fabien (tapis complet avec enrobé de 0.05 m)

Montant HT 21 101 €

- Réfection de 2 regards de collecte des eaux pluviales (angles CD 64// ruelle Besnard & CD 64 / rue du Docteur Battesti)

Montant HT 1 900 €

- Création d'un exutoire de collecte des eaux pluviales rue de la Vallée du Puits

Montant HT 6 380 €

Au regard de la convention, le financement des opérations est assuré comme suit :

C.A.P.F. 14 690 €

Commune 14 690 € + avance TVA

## INFORMATIONS DIVERSES

### **Rentrée des classes**

La rentrée s'est bien déroulée malgré les nombreuses contraintes inhérentes à la crise sanitaire 82 élèves sont répartis dans 4 classes :

- Maternelle 26
- CP – CE1 19
- CE2 – CM1 18
- CM2 19

Les services périscolaires fonctionnent en respect des recommandations sanitaires (port du masque pour tous les encadrants – aération régulière des locaux – lavage des mains fréquent pour enfants et adultes)

70 enfants en moyenne déjeunent à la cantine encadrés par 5 agents (un agent en congé maladie non remplacé compte-tenu de l'effectif inférieur à l'an passé)

### **Entente Sportive de la Forêt**

Cette association souhaite que la commune soit représentée par un délégué lors des 4 réunions annuelles (3 comités directeur + AG)

Sont désignés :

Délégué titulaire : Caroline MAILLARD

Délégué suppléant : Gérard LENFANT

### **C.A.P.F**

A la demande de la Communauté de Communes sont proposés pour être membres :

- De La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) / Gilbert HOURMANT
- Du Conseil d'administration du lycée professionnel Uruguay France : Yolande CLEMENT

### **Chemins ruraux**

Suite à réclamation d'une administrée auprès d'un nouvel élu, Monsieur le Maire confirme qu'il a donné l'autorisation à Monsieur Jean-Philippe MARTIN de renforcer les chemins ruraux 6 et 8 (dit de Candy) avec du grattage de bitume. Cette opération à ses frais est utile afin de permettre la circulation des semi-remorques céréaliers qui approvisionnent son hangar agricole.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a interdit la circulation de ces véhicules de fort tonnage sur la desserte de l'école (chemin de Nemours ➔ Chemin de Candy) afin de préserver les voies empruntées par les parents d'élèves.

### **Sécurité routière**

Madame Caroline MAILLARD se fait le relais d'administrés concernant des problèmes de sécurité routière.

Après discussion autour de cette préoccupation qui concerne tout le territoire d'Achères la Forêt, il est confirmé qu'une commission sera organisée comme prévu très prochainement afin d'étudier la sécurisation des secteurs suivants entre autres :

- RD 64 au long du Domaine Defontaine (ralentisseurs ?)
- Sortie de la rue du Château sur la rue Laurent Poli (miroir ?)
- Zone entre Achères et Meun (contrôle de vitesse ?)

Par ailleurs, à la demande de Monsieur Sylvain MARTIN, des panneaux signalant les parkings à l'arrière du complexe mairie/école seront posés chemins de Nemours/Candy afin d'éviter le stationnement gênant des véhicules des clients de Graines de Café dans la rue du Closeau.

### **Divers**

Il est précisé à Monsieur GUITTON :

- Qu'il n'est pas possible de laisser un drapeau tricolore flottant à l'entrée de la mairie au risque de vol ou de vandalisme. C'est pour cela qu'un blason rigide aux couleurs tricolores a été fixé sur la façade.
- Que le défibrillateur ne peut pas être posé en extérieur pour les mêmes risques. Cet équipement installé à l'entrée de la salle polyvalente est accessible plus de 40 heures par semaine via la mairie et en dehors de ce temps, son accès en force est possible.

## **AGENDA**

SEPTEMBRE	Samedi 5	10 h	Commission d'urbanisme
	Lundi 7	20 h	Commission du personnel
	Lundi 14	14 h 30	Commission d'appel d'offres
OCTOBRE	Samedi 3	Matin	Accueil des nouveaux Achérois
	Mardi 6	19 h 30	Commission Communication
	Lundi 12	19 h	Commission d'appel d'offres
NOVEMBRE	Vendredi 6	20 h	Conseil Municipal
DECEMBRE	Vendredi 11	20 h	Conseil Municipal

**LA SEANCE EST LEVEE A 21h40**